

Notaire/non respect égalité des armes

Par Mayabeille, le 28/10/2022 à 21:17

Bonjour la Notaire a ignoré le dépôt de mon dossier par mon avocat et a fait un pré-rapport sans tenir compte de mes pièces. J'ai tout imprimé et envoyé par huissier la signification de toutes les pièces à la notaire et à la partie adverse. La partie adverse prétend qu'il n'y a pas de débat contradictoire alors que toutes les pièces ont été transmises. En plus la notaire a fait une reunion pendant le Covid et dit dans son pré-rapport avoir eu une 2e réunion! Erreur ou pas une notaire qui ne tient pas compte des pièces des 2 partis et qui affiche une réunion à laquelle ni mon avocat ni moi ne sommes convoqués... c'est un peu trop d'erreurs ou connivance avec la partie adverse! Comment gérer et réagir à cette attitude où il y a clairement une attitude de non respect "de l'égalité des armes" par la notaire?

merci de votre réponse

ANONYMISATION.

Par Visiteur, le 28/10/2022 à 22:06

Bonjour,

Ne confondez pas le rôle d'un notaire avec le rôle d'un juge.

Votre avocat doit vous conseiller... il est payé pour !